

Partenaires impliqués dans le projet SOA :

- L'hôpital public CHU Tanambao 1 Antsiranana (son Directeur Dr. *Alexandrio Rabemazava*)
- L'hôpital militaire d'Antsiranana et son médecin chef le Colonel Auguste Maharetse,
- *Dr. Clément Bonhomme*, Médecin MPR
- L'orthoprothésiste Mario Doara à Antsiranana,
- Clément Jahojo, Rosenelle Zaravelo kinésithérapeutes au CHU Tanambao I Antsiranana,
- *Didier Garrigues*, Chiropracteur,
- Les associations locales antsiranaises, AMIS (Aide, Mieux-être et Insertion Sociale des handicapés, Président *Dany Arson*), le BAS (Bureau d'Accompagnement Social, *Téléfort*), les bénévoles *Bosco*, etc...
- Kikoo Hôtels (propriétaire *Dolie Mounibou* et son mari *Toto*) : hébergement, transport, relations publiques,
- L'association SOA : *Jacques Deparis*, *Didier Pairain*.

DU MERCREDI 7 AU VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016 : ANTSIRANANA

❖ **Consultations à l'Hôpital CHU Tanambao I** : 24 Consultations par le Dr. Clément Bonhomme et Didier Garrigues, chiropracteur (43 consultations en avril 16, 44 consultations en sept 2015, 35 consultations en avril 2015), diagnostic kiné établi par Clément Jahojo, Mario orthoprothésiste est présent lui aussi. Ce qui porte à 65 le nombre d'enfants PC ayant fait l'objet d'une intervention de SOA depuis avril 2015.

- suivi des anciens patients (19 anciens),
- bilan clinique pour les nouveaux (5 nouveaux).
- Remarques concernant certains patients :
 - **T. Loiane Z.** : elle est prise en charge par un kiné dans le groupe thérapeutique, mais elle n'est pas passée en consultation.
 - **Le projet phénolisation n'a pu se mettre en place faute d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) provisoire pour importer 2 litres de phénol.**
Le Dr Clément Bonhomme a décidé de pratiquer des ténotomies lorsque la situation du patient le permettait. A noter : aucune ténotomie n'a été pratiquée à Diégo.

❖ **Ronan Lechat, photographe assure la couverture média**

- ❖ **Appareillages** : Il y a 14 enfants à appareiller soit un total de 18 appareillages à réaliser par Mario. Voir en annexe le devis.

D'autre part, restent à finir les appareillages suivants d'avril16 :

R. Cedrique Christiano : 2 (CSM+sangle), Janice Louisianne : 1 (CHO), K. Jean Brice : 1 (attelle cruro pédieuse), D. Jerisa : 1 (attelle cruro pédieuse), Rodrico D. : 3 (CSM, 2 attelles). Total coût : 415 000 ar

LES APPAREILLAGES (VOIR LA LISTE EN ANNEXE)

LES ACTIONS ENGAGEES

- ❖ **Rencontre asso AMIS** : Nous faisons le point sur les finances allouées pour la gestion par Bosco et Dany de :

Les appareillages : déjà versé la somme de 1 150 000 AR, total à payer : 1 295 000 sur la prescription précédente avril 2016, donc reste à payer : 150 000 AR au prothésiste.

Budget prévisionnel pour la prochaine prescription : 1 000 000 AR

Les ateliers thérapeutiques : budget prévu pour la prochaine session : 600 000 AR, durée 3 mois, du 13 sept au 13 déc, 25 enfants, 4 000 AR/enfant/séance, 6 séances/enfant.

Frais de fonctionnement AMIS : téléphone/transport pour avertir les familles, suivi des appareillages etc... 550 000 AR

Budget prévisionnel	Montant en AR
Solde avril16 – sept16	400 000,00
Frais de fonctionnement AMIS	550 000,00
Ateliers thérapeutiques	600 000,00
Prothésistes/Appareillages	1 150 000,00
TOTAL sur le compte SOA-Diégo	2 700 000,00

- ❖ **Livraison de matériel humanitaire par le bateau « Le Malin », marine nationale le 14 septembre**

Le Médecin Colonel MAHARETSE Auguste, médecin-chef de l'hôpital militaire a pris en charge la réception et la répartition du matériel entre l'hôpital public CHU Tanambao 1, l'hôpital militaire et quelques opérateurs publics.

Matériel : fauteuil de dentiste, Matériel orthopédique, table kiné, Fauteuils roulants, verticalisateurs, livres, cartons de vêtements,



LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

I. BILAN DU DISPOSITIF GLOBAL DES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

1.1 Bilan de la session 2 Mai - 2 Août :

Sur les 37 enfants qui avaient été pressentis pour suivre les ateliers thérapeutiques, seuls 22 ont suivi avec assiduité les séances (participation à au moins 3 séances sur les 6 de la session).

Les raisons invoquées font apparaître le manque d'implication des parents, la difficulté de déplacement.



A la demande des parents, les séances qui s'arrêtaient le 2 août se sont poursuivies jusqu'en septembre (Groupe complémentaire) ; nous prévoyons la mise en place d'une prochaine session (voir ci dessous) d'ateliers thérapeutiques en septembre.

Chaque patient a fait l'objet d'un bilan kiné initial, intermédiaire et final, consultable dans son dossier. De façon globale, les enfants ont tous évolué favorablement et les familles ont apprécié la conduite des séances qui permettent de recevoir des conseils, de maintenir le lien entre les parents qui vivent les mêmes situations difficiles.

Les enfants ont aussi plaisir à se retrouver et à jouer ensemble.

Enfants qui ont suivi les ateliers de mai 16 à Septembre 2016 :

Groupe Rosenelle

- 📄 Danic Jerisa sept-10-04-52-2016.pdf
- 📄 Djaotoly Rodrico sept-10-04-51-2016.pdf
- 📄 Jean Brice kalo sept-10-04-51-2016-1.pdf
- 📄 Ranaivoarivelo Dellis Gael sept-10-04-53-2016.pdf
- 📄 Reapy Volaroja Rycia sept-10-04-55-2016.pdf
- 📄 Tana Rihanna sept-10-04-50-2016.pdf
- 📄 Volatiana Rachida Caissie sept-10-04-49-2016.pdf
- 📄 Zaramino Marie Daniella sept-10-04-56-2016.pdf

Goupe Clément

- 📄 Andriamialy Adolphe Jennifer sept-10-04-34-2016.pdf
- 📄 Andriamihaja Dayana sept-10-04-33-2016.pdf
- 📄 Be Aristide sept-10-04-32-2016.pdf
- 📄 Biollan Jean sept-10-04-42-2016.pdf
- 📄 Efrancku Sylvain sept-10-04-41-2016.pdf
- 📄 Fabrice sept-10-04-36-2016.pdf
- 📄 Manpanana Janice Louisiane sept-10-04-39-2016.pdf
- 📄 Rabemananjara Seddrick Christiano sept-10-04-37-2016.pdf
- 📄 Rakotozafy Frederico sept-10-04-40-2016.pdf
- 📄 Randrianjaka Eliane Herberthe sept-10-04-35-2016.pdf
- 📄 Solotiana Martial Patrick sept-10-04-42-2016-1.pdf
- 📄 Tombozandry Hassan sept-10-04-38-2016.pdf
- 📄 Velonjara Célancio Miel sept-10-04-35-2016-1.pdf
- 📄 Zafimanantena sept-10-04-31-2016.pdf

Groupe complémentaire

- 📄 Rabemananjara Seddrick Christiano sept-10-04-46-2016.pdf
- 📄 Razafimanana Be Aristide sept-10-04-47-2016-1.pdf
- 📄 Tana Rihanna sept-10-04-45-2016.pdf
- 📄 Volatiana Rachida Caissie sept-10-04-47-2016.pdf



Le présent document a pour objectif de détailler le dispositif d'ateliers thérapeutiques offerts par l'ONG SOA (Le Sourire d'OnjA) aux enfants suivis par l'association à Diego Suarez pour la période de septembre à décembre 2016.

Ce document tient lieu d'engagement entre l'ONG SOA, l'association AMIS et les kinésithérapeutes locaux, Rosenelle Zaravelo (anjaravelomboty@gmail.com) Clément JAHOJO (jhjclement@gmail.com).

I. DESCRIPTION DU DISPOSITIF GLOBAL SEPT 2016

1.1 DES GROUPES ETABLIS EN FONCTION DES NIVEAUX ET PATHOLOGIES

Les consultations et le suivi des enfants adressés par l'AMIS à SOA au cours de la mission de septembre a permis d'établir une liste de 25 enfants à bénéficier des séances de kinésithérapie. Cette liste a été réalisée sur base de 3 critères clés :

- Potentiel de l'enfant,
- Adéquation de la pathologie à la rééducation proposée,
- Implication du parent.

Ces 25 enfants seront divisés en 6 groupes en fonction des pathologies, des âges... soit 5 groupes de 4 et 1 groupe de 5 enfants.

9h30 — 10h45 Rosenelle		9h30 — 10h45 Clément		11h — 12h30 Clément	
NOM	Age	NOM	Age	NOM	Age
Sous-groupe 1		Sous-groupe 2		Sous-groupe 3	
Jean Tafita Jonathan	6,4	Be Razafimandimby Aristide	3,7	Rabemananiara Christi. Sédrick	6,9
Befolera Marie Jessica	6,4	Serge Oscar Mahitsy	2	Tombozandry Hassan	9
Danic Jerisa	4,1	Raphaël Veloniara	7,7	Manpanana Janice Louisiane	10,4
Kalo Jean Brice	9,8	Veloniara Miel Célanclio	7,6	Andriamialy Jennifer Adol.	13,1
Sherley Branzino	7,2				

9h30 — 10h45 Clément		9h30 — 10h45 Rosenelle		11h — 12h15 Rosenelle	
NOM	Age	NOM	Age	NOM	Age
Sous-groupe 4		Sous-groupe 5		Sous-groupe 6	
Tafara Chaniata	12,9	Bemaniara Sedrina	0,3	Naharitina Nevja Rycia	2,7
Solotiana martial Patrick	24,7	Soafara Generiette	8,5	Tana Rihana	5,6
Arson Jean Biolan	20,9	Volatiana Rachida Çaïssi	2,5	Zaramino Marie Daniel	1,6
Efranku Sylvain	32	Rakotosafy Frederico	6,9	Soatsara Alferdine	4,7

1.2 DUREE ET CONTENU DES SEANCES

- Chaque sous-groupe durera entre **1h et 1h15**.
- La séance permettra aux parents de **pratiquer les exercices en présence d'un kiné et d'apprendre de nouveaux exercices** simples et adaptés, qui seront transmis par ce dernier.
- Cette séance se veut aussi un espace de discussion pour les parents et de **jeux pour les enfants**. Là aussi, l'expérience des dernières semaines a clairement montré que les échanges se mettent en place naturellement.
- La séance de kiné individuelle se veut aussi un espace de discussion pour les parents et de **jeux pour les enfants**. Mais le facteur socialisation est moins mis en avant au profit du développement du potentiel et des compétences de l'enfant.

II. UNE DEMARCHE COLLECTIVE POUR ASSURER LA REUSSITE DU PROJET

2.1 LES ENGAGEMENTS DE L'AMIS

L'AMIS est l'organe de suivi, de coordination et de contrôle sur le terrain. Ainsi, l'AMIS s'engage à :

- Appeler chaque semaine, quelques jours avant la séance, les sous-groupes concernés ainsi que les kinésithérapeutes locaux,
- Faire remonter à SOA tout souci rencontré ou toute doléance / suggestions de la part des parents et être force de proposition pour l'optimisation de l'organisation.
- s'assurer que les bilans intermédiaires (cf. point suivant), sont bien réalisés par les kinésithérapeutes locaux.
- Suivre précisément des présences/absences et le transmettra à SOA par email toutes les 4 séances,
- S'assurer qu'aucune contribution financière n'est demandée aux parents pour les séances, conformément à la présente convention et au calendrier (annexe 1),
- Réaliser le paiement de la prestation des kinésithérapeutes locaux tous les 15 jours, à l'échéance de la période,

- Réaliser, lorsque la situation de la famille le nécessite et sur demande de la famille uniquement, la prise en charge de 50% des frais de déplacement de la famille,
- Participer au bilan qui sera réalisé en fin d'année 2016 pour décider de la suite de la démarche.

2.2 LES ENGAGEMENTS DE SOA

Pour permettre la bonne réalisation de ces ateliers, SOA (Le Sourire d'OnjA) s'engage à :

2.2.1 Vis-à-vis des kinésithérapeutes locaux :

- Leur remettre des documents/infos/cours concernant les IMC,
- Leur transmettre le canevas des bilans intermédiaires à réaliser,
- Leur offrir une assistance à distance par email en cas de questionnement ou problème à l'adresse suivante : secrtaire@lesouriredonja.com.

2.2.2 Vis-à-vis des familles :

Offrir aux familles des séances/ateliers thérapeutiques en groupe ou individuelles, gratuites, à hauteur d'une séance d'1h à 1h15 toutes les 2 semaines par enfants (parmi les 25 enfants mentionnés au I.).

2.2.3 Vis-à-vis de l'ensemble des acteurs

- SOA remet également à l'ensemble des acteurs le calendrier des séances pour 3 mois en 2016. Celui-ci constitue le calendrier de référence (annexe 1).
- Participer au bilan qui sera réalisé en fin d'année 2016 pour décider de la suite de la démarche.

2.3 LES ENGAGEMENTS DES KINESITHERAPEUTES LOCAUX

Les kinésithérapeutes s'engagent à :

- Pratiquer les soins d'1h à 1h15 par semaine aux sous-groupes et de voir chaque sous-groupe tous les 15 jours selon le calendrier défini.
- Animer les groupes en faisant réviser les exercices préalablement acquis et

en proposant de nouveaux exercices, adaptés à l'évolution de chaque enfant.

- Réaliser et remplir un bilan intermédiaire toutes les 4 séances (soit tous les 2 mois). La charge de travail associée est estimée à 5 min par enfants soit 1h au total. Les critères médicaux objectifs permettront de mesurer les progrès réels des enfants.
- Participer au bilan qui sera réalisé en fin d'année 2016 pour décider de la suite de la démarche.

III. ASPECTS FINANCIERS

Les séances ne seront en aucun cas facturées aux familles des 25 enfants mentionnés au I.

Conformément aux discussions entre AMIS et SOA, SOA prendra à sa charge, lorsque la situation de la famille le nécessite réellement, et sur demande de la famille uniquement, **50% des frais de déplacement** de la famille pour se rendre à la séance.

Les kinésithérapeutes locaux se verront rétribués à hauteur de **50 000 Ar / 15 jours chacun** (soit pour 3 sous-groupes d'1h à 1h15 chacun par quinzaine au tarif de 4000 ar par enfant et par séance). Toute séance non-réalisée ne sera pas rétribuée. Le paiement sera fait par l'AMIS à l'échéance de la période de 15 jours.

Semaine 1		Semaine 2	
Mardi 1 matin		Mardi 2 matin	
Clément	SG2 SG3	Clément	SG4
Rosenelle	SG1	Rosenelle	SG5 SG6

IV. DUREE

La présente convention prend effet le **mardi 13 septembre 2016** (date des 1ers ateliers thérapeutiques menés par les kinésithérapeutes locaux) pour une durée de 3 (trois) mois. Elle sera éventuellement renouvelée suite au bilan qui sera conduit en fin d'exercice c'est à dire le 13 décembre 2016 par l'AMIS, SOA et les kinésithérapeutes locaux.

Fait à Antsiranana, le 10/09/16,

SOA

AMIS

Les Kinésithérapeutes



CALENDRIER
ATELIERS THERAPEUTIQUES POUR SEPT 2016

Calendrier des ateliers thérapeutiques offerts par SOA aux enfants mentionnés ci-après.

MARDI 13 SEPT // TALATA 13 SEPT

SEMAINE 1

9h30 — 10h45 Rosenelle		9h30 — 10h45 Clément		11h — 12h30 Clément	
NOM	Age	NOM	Age	NOM	Age
Sous-groupe 1		Sous-groupe 2		Sous-groupe 3	
Jean Tafita Jonathan	6,4	Be Razafimandimby Aristide	3,7	Rabemananjara Christi. Sédrick	6,9
Befolera Marie Jessica	6,4	Serge Oscar Mahitsy	2	Tombozandry Hassan	9
Danic Jerisa	4,1	Raphaël Velonjara	7,7	Manpanana Janice Louisiane	10,4
Kalo jean Brice	9,8	Velonjara Miel Célanccio	7,6	Andriamialy Jennifer Adol.	13,1
Sherley Branzino	7,2				

MARDI 20 SEPT // TALATA 20 SEPT

SEMAINE 2

9h30 — 10h45 Clément		9h30 — 10h45 Rosenelle		11h — 12h15 Rosenelle	
NOM	Age	NOM	Age	NOM	Age
Sous-groupe 4		Sous-groupe 5		Sous-groupe 6	
Tafara Chaniata	12,9	Bemanjara Sedrina	0,3	Naharitina Nevia Rycia	2,7
Solotiana martial Patrick	24,7	Soafara Generiette	8,5	Tana Rihana	5,6
Arson Jean Biolan	20,9	Volatiana Rachida Caissi	2,5	Zaramino Marie Daniel	1,6
Efranku Sylvain	32	Rakotosafy Frederico	6,9	Soatsara Alferdine	4,7

MARDI 27 SEPT // TALATA 27 SEPTAMBRA

SEMAINE 1

MARDI 4 OCT // TALATA 4 OKTOBRA

SEMAINE 2

MARDI 11 OCT // TALATA 11 OKTOBRA

SEMAINE 1

MARDI 18 OCT // TALATA 18 OKTOBRA

SEMAINE 2

MARDI 25 OCT // TALATA 25 OKTOBRA

SEMAINE 1

MARDI 1 NOV // TALATA 1 NOVAMBRA

SEMAINE 2

MARDI 8 NOV // TALATA 8 NOVAMBRA

SEMAINE 1

MARDI 15 NOV // TALATA 15 NOVAMBRA

SEMAINE 2

MARDI 22 NOV // TALATA 22 NOVAMBRA **SEMAINE 1**

MARDI 29 NOV // TALATA 29 NOVAMBRA **SEMAINE 2**

MARDI 6 DEC // TALATA 6 DESAMBRA **SEMAINE 1**

MARDI 13 DEC // TALATA 13 DESAMBRA **SEMAINE 2**

SOIT 6 SÉANCES PAR ENFANT DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2016



**DEVIS DES APPAREILLAGES
SEPTEMBRE 2016**

**Prix variant entre matériel neuf
à réaliser et adaptation ancien**

N°	NOM ET PRENOM	PRESCRIPTION	PU(Ar)	MONTANT(Ar)
2	Tombozandry Hassan	-CHO anti équin à G avec voute -AP élargir un peu plus	80000 35000	80000 35000
4	Jonathana Jean Tafita	-CHO anti équin à G avec voute -Verticalisateur raccourcir sangle épaule	80000 10000	80000 10000
5	Randriazafimbola Celestin	-Sangle iliaque de maintien assis au fond -Adaptation des repose – pieds(FR) + tablette amovible	15000 30000	15000 30000
6	Jomazava Rachida	Emboiture de la prothèse fémorale	100000	100000
7	Velonjara Raphael	-Corset trois points (scoliose) -CSM à utiliser avec le corset	85000 45000/18000 0	85000 45000/180000
9	Be Aristide	-CSM et planche de verticalisation à vérifier et adapter ou renouveler	45000/18000 0	50000/180000
11	Botsizara Windy Clario	-CSM avec sangles axillaires et iliaques	45000/18000 0	45000/180000
10	Velonjara Miel Celancio	-CSM anti-cyphose, adaptation CSM	80000/21500 0	80000/215000
14	Bemanjara Sedrina	-CSM avec têtière, inclinable	45000/18000 0	45000/180000
18	Mahitsy Serge Oscar	-CSM avec têtière	50000/18000 0	50000/180000
19	Volatiana Rachida Caissie	-Déambulateur antérieur	55000	55000
21	Zafimanantsoa Tafita Nolan	-CSM avec têtière et maintien du rachis	50000/18000 0	50000/180000
22	Solotiana Martial Patrick	-CHO	90000	90000
	Kalo Jean Brice	-FRM à adapter	30000	
		TOTAL		975000/1905000

Didier Pairain
Secrétaire SOA